

COMPTE RENDU DE LA REUNION CCAS DU 12 juillet 2021

Présents : Denise BOUVIER, Sophia CALARD, Nicole DE KLIJN, Nathalie LLAMBRICH, Marie Noelle MASSON, Pierre MERCIER, Vanessa OLLIER, Didier PETITJEAN, Camille PUYPE, Elisabeth PUYPE Myriam SAINT-GENIS, Sophie THEVENET, Yves VENÇON.

Excusés : Fabrice VENET, Sylvie OLLIER qui a donné procuration à Vanessa OLLIER

20h : Nicole DE KLIJN ouvre la séance.

1- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance.

Nicole DE KLIJN vérifie le quorum, propose Myriam SAINT-GENIS comme secrétaire de séance, il n'y a pas d'opposition.

2 Présentation d'une demande d'aide financière.

Nicole DE KLIJN présente la situation d'une personne, domiciliée sur la commune.

Cette aide financière est sollicitée conjointement par l'assistante sociale de la CPAM et l'assistante sociale de secteur, avec l'accord de l'intéressé.

Elle a pour objet une participation à la régularisation d'une dette EDF de 2349€, soit 666€ à la charge du CCAS.

3 Consultation des pièces du dossier et débat.

4 Mise au vote de la demande.

4 votes contre : Sofia Calard, Nathalie Llambrich, Camille Puype et Elisabeth Puype.

10 votes pour.

Une aide financière de 666 € est attribuée, avec un paiement par virement à EDF.

Fabrice VENET, président du CCAS Nicole DE KLIJN , vice-présidente du CCAS